

AU FOYER

Si j'avais des Ailes

Écrit pour le Madawaska
Un soir d'été j'étais là solitaire
Assise au bord d'un limpide
cours d'eau
Mon cœur lassé des vains bruits
de la terre
Se sentait bien auprès d'un clair
ruisseau.
J'aurais voulu dans ma douleur
amère
Où posséder les ailes de l'oiseau
Prendre l'essor vers la céleste
sphère
Où tout est pur, grand, aimable
et beau.
Ah! si j'avais pour un instant
des ailes
Je volerais aux splendeurs
éternelles
Loin de l'exile dans votre doux
sejour
Je goûterais les douceurs im-
mortelles
J'irais me perdre, Oh! si j'avais
des ailes
Avec extase au sein du Dieu
d'amour.
L. Ringuette.

Les reinettes du Père Butte

Vous avez tous compris? Je vous attends les garçons d'avant, les filles ensuite, je serai là à deux heures...
Dans l'église pleine de soleil, les enfants crurent sentir un petit vent frais. M. le curé était sévère, les comptes soumis seraient examinés... C'était le soir de la confession générale, celui de l'absolution au temps d'une première Communion solennelle... Deux à deux les enfants quittèrent les bancs; déjà ils s'étaient dressés au coup légal du signal qui réglait leur départ; la sortie se fit en bon ordre, et ce ne fut qu'au coin d'une rue de leur village que Louis, Germain et François (trois loups, mais ils se groupèrent sans élan, à mi-voix, le cœur lourd: le dernier mot échangé fut: —Nous passerons à la queue...
Le temps venu, ils se glissèrent dans le noir recoin d'un pilier. Bien que confessant à fond ses chères ouailles, M. le curé allait vite, le cœur des loups battait plus fort, ils chuchotaient de concert: —C'est à toi... —Non, à toi...
Brusquement, le pasteur sortit du confessionnal, il avisa Louis, et dit: —Entre!
L'enfant alla s'agenouiller au petit banc de pardon... Il l'écoula un temps assez long. Louis quitta l'église. De nouveau M. le curé sortit, il dit à Germain: —Laisse passer dix filles, tu entreras le onzième.
Le même geste et la même phrase se renouvelèrent pour François.
Sur la route poudreuse et blanche, Louis marchait tête baissée, il avait couru d'abord, maintenant il allait à tout petits pas.
Il approchait cependant d'une maisonnette aux volets verts, la redoutable demeure du père Butte, le solitaire, l'homme aux belles pommes... Louis avait à dire: —Je vous ai volé, je ne puis vous rendre, et je viens vous demander pardon...
Si les pommes avaient été douces, mou Dieu! que la phrase était amère! Puis, comment la commencer?
Dans l'ombre fraîche de la pièce d'entrée, père Butte était assis entre ses jambes allongées, il tenait un fusil dont il revisait le canon; à l'arrivée de l'enfant, la voix de l'ancien marin devenu fermier interrogea, sévère: —Quel vent t'amène? —C'est... Monsieur Butte... celles de l'année dernière! —Ah ça! il se fiche de moi, M. le curé! celles de l'année dernière! Je n'en donne plus; celles dont je pouvais me défaire elles sont parties... vendues, volées, mangées, par des gredins qui m'ont pris mes "mijolis" mes plus belles, oui moi garçons, mes reinettes d'Angleterre!... Ah! si j'avais attrapé les bandits, je crois que je leur aurais parlé avec ça!
Quand père Butte brandit son fusil, Louis se jeta à terre. à ge-

noux; il implora dans un sanglot: —Pardonnez-moi, Monsieur Butte, je vous en prie, pour ma remède Communion, c'est demain!
Un soupir traversa, pour l'attendrir l'âme du fermier: —Pars, fit-il, je te le pardonne, n'y reviens plus!
Il montra la porte l'enfant sortit le cœur gros... Il prit un autre chemin pour revenir à l'église, et ce fut ce qui l'empêcha de rencontrer Germain. A celui-ci père Butte ne demanda rien. Devant le fusil qui s'abaissait toujours, l'enfant demeura troublé et gauche: la voix enrouée, il se décida à commencer: —M. le curé m'envoie... vous demander.
Goguenarr, le père Butte coupa: —Des pommes pour une bonne tarte que Jeannette, sa servante, fera, et dont tu recevras un morceau?
—Oh! non, Monsieur Butte!
—Alors?
—Brusquement, Germain se décida: —Monsieur Butte, je vous ai volé des reinettes d'Angleterre... elles étaient bonnes, bien belles... —Je le sais bien petit gredin!
—Monsieur Butte, j'ai quelque argent dans ma tirelire, je vais vous payer, si vous voulez... mais pardonnez-moi...
—Au large! fit le vieux marin en repoussant le petit tonneau de faïence verte, je ne vend point mon pardon! Te repens-tu au moins, espèce de mauvais moussa?
—Oh! oui, Monsieur Butte!
—Alors, va-t'en et ne recommence plus!
Germain fit une pirouette rapide, il défila derrière la maisonnette, se cacha à l'abri d'une haie, tira son mouchoir, et essuya les larmes qui troublaient sa vue et aussi la sueur qui perlait à son front, puis il prit sa course croyant entendre "quelqu'un venir!"
De l'autre côté de la maison, François entra.
—Mon garçon, fit le père Butte, c'est aujourd'hui le jour des visites. Voyons un peu de ce que tu as à me dire; à ton air je vois que ça doit être grave... Viens-tu me acheter mon petit âne gris? Viens-tu me acheter mon petit âne gris? Une barrique de vin rouge?
François fit un signe de la tête.
—Alors, voudrais-tu t'engager chez moi comme berger? Ta mère n'y serait point trop fier, mais enfin, ta première Communion faite... si l'école ne te disait plus rien?... A un honnête garçon comme toi, je pourrais confier mes bêtes...
Un cri rauque sortit de la gorge de François: —Taisez-vous, Monsieur Butte, je suis un voleur. M. le curé nous a dit: "Qui vole un œuf vole un œuf!" Je vous ai pris des pommes!
—Pas tout seul, mon lascar!
Vous étiez trois, je le sais, et si je vous avais attrapé le jour du larcin, j'aurais sur vous passé mes colères; mais vous vous repentirez, vous essayez de réparer, serez pardonnés par le Bon Dieu et par moi; file vers M. le curé et dis à tes camarades d'avoir, en échange de ces pommes, une petite prière pour le vieux père Butte.
Le soir de ce jour, quand le *Requin* s'en vint du clocher, père Butte prit un panier chargé de douze reinettes (dernière et suprême réserve); il se dirigea vers le presbytère où M. le Curé le reçut. Depuis dix années au moins, l'endurci paroissien n'avait franchi le seuil accueillant: presque aussi embarrassé que les petits voleurs du matin, il retournait entre ses doigts noueux le large bord de son chapeau de paille; enfin il parla, et ce fut pour dire: —Monsieur le Curé, c'est bien, ce que vous avez fait là! Ça forme la jeunesse, et même pour les vieux comme moi, ça fait réfléchir à des choses... Je vous rapporte des reinettes qui me restent tout de même de l'an passé et puis, je voudrais encore vous dire autre chose mais point là...
M. le curé comprit tout de suite; il prit un trousseau de clés; par une petite porte les deux hommes gagnèrent la sacristie et de là l'église, déjà toute parée d'oriflammes et parfumée de fleurs. Le père Butte, à son tour, s'agenouilla sur le petit banc... il commença lui aussi, une confession générale...
Le lendemain, ayant revêtu ses plus beaux habits, il s'approcha de la Sainte Table, tout près des parents de Louis, de Germain et de François; eux aussi avaient pardonné toute fautes: le repentir manifesté par par leurs enfants é-

St-Basile N. B.

M. Willie Thériault de Caribou Me. était en visite la semaine dernière chez sa sœur Mme Adolphe Martin ainsi que chez son frère M. David Thériault.
M. et Mme Cléophas Thibault, de Rivière-du-Loup, sont en visite cette semaine chez leur beau-frère M. Patrick Ringuette.
Mardi de cette semaine avait lieu dans notre église le mariage de M. Alfred Martin fils de M. Théodile Martin et de Mlle Yvonne Ouellet fille de M. Ferdinand Ouellet.
Un chic mariage avait lieu jeudi matin à l'église de St-Basile lorsque M. I. J. Cormier de Van Buren conduisit à l'autel Mademoiselle Yvonne Daigle, garde-malade très connue de St-Basile.
Les garçons d'honneur étaient M. Daigle père de l'épouse et M. Cormier père de l'époux.
Le mariage fut béni par le Rév. Père Daigle, Dominien, frère de la nouvelle épouse. Le Père Daigle est maintenant à Notre-Dame-de-Grâce, Montréal. Pendant la messe nuptiale de magnifiques chants furent exécutés par Mme Régis Cyr les Meslles J. Laporte et A. Pelletier; Mme Thomas Guerrette touchait l'orgue.
Au sortir de l'église le cortège nuptial se rendit chez M. Daigle où copieux repas fut servi.
La mariée avait un costume en poiret gris perle, chapeau gris avec aigrettes bleues, et portant un bouquet de muguet.
Les nouveaux époux sont partis pour leur lune de miel à Boston.
A leur retour ils habiteront à Stony Ridge.
Longue vie de bonheur à ces nouveaux mariés!

VILLE D'EDMUNDSTON SOUMISSIONS POUR TERRAIN

Des soumissions cachetées seront reçues par le sousigné pour l'achat des lots appartenant à la ville, situés en face de l'Hotel Royale, sur le chemin du Canada. Les soumissions seront reçues jusqu'à 7 heures P. M. le 31 Juillet prochain.
Le plan montrant la subdivision et la dimension des lots pourra être vu au Bureau de la ville.
La ville se engage à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.
THOMAS GUERRETTE Secrétaire-Trésorier.

TOWN OF EDMUNDSTON TENDERS

SEALED TENDERS will be received by the undersigned for the buying of lots appertaining to the Town, and situated on Canada Road in front of Royal Hotel. The tenders will be received until 7 o'clock P. M. on the 31st day of July A. D. 1922.
The plans showing the subdivision and dimensions of said lots can be seen at the Town's Office.
The town will not be bound to accept the highest nor any of the tenders.
THOMAS GUERRETTE Sec. Treas.
Le meilleur Tonique c'est ELEXIR VIGOL. En vente partout.

St-Jacques

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Olivier Lagacé dont le service de sépulture eut lieu vendredi le 21 de présent, au milieu d'un nombreux concours de parents et amis. Le défunt était âgé de 72 ans, le défunt appartenait à la société du Chemin de la Croix. Une messe sera chantée pour le repos de son âme le 28. R.I.P.

Le souvenir de quelques uns de nos chers disparus reste très vivace. On fait très souvent et assez régulièrement offrir le Saint Sacrement de la messe pour eux. C'est ainsi que nous constatons avec fierté que depuis la mort de Fred Guimond sa mère Vve Théophile Guimond fait régulièrement chanter pour lui 2 messes par semaine.
N'oublions pas nos morts! au ciel ils prient pour nous.

La pêche à la ligne bat son plein. Nos petites rivières abondent de poissons et nos amateurs en profitent.
Certain Garde forestier a dernièrement été remercié de ses services. Il dit que c'est sa récompense pour avoir trop fait son devoir. Il ne faut pas être trop surpris, c'est la dernière mode, dit-il. "Sic transit gloria mundi!"

Dimanche dernier M. O. King et J.B. Grandmison sont allés à St-Léonard. M. Grandmison y a rencontré notre nouveau député, le Dr L. Violette. M. Violette est déjà très au courant des besoins de son comté et paraît sincèrement décidé de faire tout son possible pour obtenir au moins le nécessaire, ce qui est absolument tout ce que nous demandons.

La soumission pour les travaux à l'église a été accordée aux Messieurs "Lagacé Frères" pour le prix de \$800.00.

Les Commissaires d'école doivent annoncer qu'ils requièrent les services de deux instituteurs:

M. J. U. LeBlanc du Madawaska. était ici ces jours derniers à la recherche d'un nouveau correspondant pour le journal. Il n'avait que l'embaras du choix. Comme par le passé nous continuerons de nous intéresser à notre petit journal local et nous offrons cordialement à notre successeur, à tous temps et toujours, tout l'aide que nos humbles renseignements et connaissances pourraient lui rendre utile.

REMERCIEMENTS
Nous offrons à M. J. A. Charest nos plus vifs remerciements pour les services gratuits et l'intrépidité qu'il a toujours apporté à notre journal.

Si nous avons placé un nouveau correspondant à St-Jacques, ce n'est que pour satisfaire un désir souvent exprimé de M. Charest lui-même.
Son successeur M. Camille Bonchard saura, nous l'espérons, suivre les traces de son dévoué, fidèle et régulier prédécesseur.
M. Charest n'abandonne pas le Madawaska complètement, et les lecteurs auront souvent l'occasion de lire son style humoristique. Encore une fois, GRAND MERCI.

St-Léonard

Grâce aux efforts des autorités de la ville, les gens jouissent maintenant du retour de l'eau de l'aqueduc dont ils souffraient depuis quelques jours.

Jeudi dernier M. et Mme David Martin accompagnés de leur fille adoptive Mlle Albina Soucy et d'une jeune fille de Chatham en visite, partaient pour un voyage d'auto-tour visitant Moncton, St-John, Chatham et doivent revenir par Québec.

Jeudi dernier M. et Mme Alphonse L'abbé accompagné de leur petit garçon et fillelette partaient en auto pour la Baie St-Paul, Québec et Montréal.

Lundi le 24 Mme Charles Cry et ses 4 filles son père M. Pelletier de Grand Sault partaient aussi en auto pour visiter Québec, Montréal et d'autres villes qui se trouveront sur leur passage.
Mardi matin au lieu le service de sépulture de M. Antoine Cyr décédé à l'Hôpital de St-Jean, N.B. on lui était retenu par la maladie depuis une année.

Mercredi. Un grand nombre de gens de la ville sont allés en pèlerinage à Ste-Anne de Madawaska ce matin.

NOTICE OF SALE

To Levite D. Chassé of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chassé his wife, and to all others whom it may in any wise concern, GREETING:-
NOTICE is hereby given that under

NOTICE OF SALE

To Levite D. Chassé of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chassé his wife, and to all others whom it may in any wise concern, GREETING:-

NOTICE is hereby given that under and by virtue of a power of sale contained in a certain indenture of mortgage bearing date the sixteenth day of June A. D. 1917, made between one Marguerite Chassé of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, wife of David Chassé of the same place, Hotel Keeper, and the said David Chassé of the same place, of the first part, and registered in book "N-2" number 17600 pages 547-550 both inclusive of the Madawaska County Records, and duly assigned to one Mary Jane Daigle of the Parish of St-Jacques in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, wife of H. U. Daigle of the same place, Merchant, by an indenture dated the seventh day of September A.D. 1920 and registered in Book "B-3" number 21105, pages 584-586 of the Madawaska County Records; and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August A.D. 1920, made between Levite D. Chassé of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chassé his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "B-3" number 21106 pages 586-590 of the Madawaska County Records, there will for the purpose of satisfying the monies lawfully due and owing under and by virtue of the said two respective mortgages above mentioned, default having been made in the payment of the respective amounts due thereunder, be sold at public auction in front of the Court House in the Town of Edmundston in the County of Madawaska aforesaid, on Friday the first day of September A. D. 1922, at the hour of ten o'clock and fifteen minutes in the forenoon of the said day, the lands and premises mentioned and described in the above mentioned mortgages as follows:-

ALL that certain lot piece or parcel of land and premises situated lying and being in the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, bounded and described as follows: Being a part of lot number one (1) granted to the late Joseph Hebert, beginning at a post standing at a point where the Temiscouata Railway line crosses the Highway Road (now Victoria Street so called) on the easterly side of said Victoria Street leading from Edmundston to Saint Jacques, thence northerly following said Victoria Street or Highway Road for the distance of fifty five feet (55) to a post, thence in a parallel line with the Temiscouata Railway line for the distance of forty five feet (45) to a post, thence southerly parallel with the said Victoria or Highway Road for the distance of fifty five feet (55) or to the Temiscouata Railway line to a post, thence in a westerly direction following the said Victoria or Highway Road for the distance of fifty five feet (55) to a post, thence in a parallel line with the northern line to the place of beginning. Being the same land and premises sold assigned and transferred to the said Levite D. Chassé by one Marguerite Chassé by assignment of lease for the term of years therein mentioned and registered in Book "N-2" pages 361-364 of the Madawaska County Records.

Together with the buildings and improvements thereon and appurtenances to same belonging and all the rights and privileges to same appertaining.

IN WITNESS WHEREOF, the said Mary Jane Daigle the Mortgagee has hereunto set her hand and seal this 27th day of July in the year A.D. 1922.
Signed sealed in the presence of,
Pius Michaut Mary Jane Daigle.

IN WITNESS WHEREOF, the said W.C. Albert, the mortgagee, has hereunto set his hand and seal this 27th day of July in the year A. D. 1922.
Signed sealed in the presence of,
Puis Michaut Willie C. Albert

Attention!

Sauvez la surface
- Pour vos -
Peinture Vernis Papier à mur, Moulures, Vitres, Peintures Vernis, Sableur Electric à Plancher, Cadres Oval et carré de toute nouveauté. Encadrage, moulures à cadres de toute espèce, bourrage de meuble.

Allez chez
J. W. LANDRY, Peintre
Edmundston, N. B.
A des prix raisonnables

LIVRETS E COMPTOIRS

Les meilleurs livrets de comptoir sont certainement les McCaskey.

Nous sommes les représentants de cette compagnie et nous vendons aussi le

McCaskey Cash Register

Cette nouvelle invention est certainement ce qu'il y a de mieux et coûte qu'une fraction du prix de tout autre "Cash Register" faisant le même travail.

Venez nous voir avant d'acheter ailleurs.

LA CIE D'IMPRIMERIE DU MADAWASKA, Lte

EDMUNDSTON, N. B.

AFFAIRES
DENTISTE
D. Z. Vézina
D.D.S.
DENTISTE
J. David
D.D.S.
DENTISTE
Saindon
N. B.
LAPORTE
N. B.
GUES
N. B.
Catalogue
musique
la malle